

Mémoire déposé par *Montréal pour tous*



Consultation publique  
Études environnementales stratégiques (EES) sur les  
hydrocarbures

Gouvernement du Québec

Novembre 2015

## ***Montréal pour tous* est un groupe de citoyens non partisan, actif sur la scène municipale depuis 2011.**

Nous accueillons les propriétaires, locataires et commerçants de tous les arrondissements de la Ville de Montréal, qui, indignés par les fortes hausses de l'évaluation foncière et des taxes municipales annoncées dans la foulée des révélations de la commission Charbonneau, réclament des **changements profonds dans la gouvernance des institutions municipales**. Nous croyons au bien-fondé de la taxe foncière et sommes prêts à faire notre part. Mais, avant de payer davantage, nous exigeons que les finances publiques soient assainies grâce notamment à un **contrôle étroit des dépenses** et par la mise en place **de mesures robustes pour contrer la corruption**. Nous plaidons aussi pour qu'une **aide ciblée soit offerte aux citoyens les plus démunis**, ceci pour conserver la mixité des arrondissements et garder la ville accessible à toutes les classes sociales.

*Montréal pour tous* participe assidument, par le dépôt notamment de recommandations et de mémoires, aux divers forums de consultation publiques institués par la Ville de Montréal: conseil municipal, commission de la présidence du conseil, commission sur les finances et l'administration, sur des sujets d'importance tels que le programme triennal d'immobilisations, les prévisions budgétaires des services et organismes de compétence municipale, le rapport du Vérificateur général, l'évaluation foncière.

Pour nous joindre :

- **montrealpourtous@gmail.com**

Pour nous suivre :

- Site Web : **montrealpourtous.com**
- Facebook : <https://fr-ca.facebook.com/MontrealPourTous>

***Montréal pour tous* a soumis un mémoire dans le cadre de la récente consultation de la Communauté métropolitaine de Montréal sur le projet d'oléoduc Énergie Est, qui peut être consulté à l'adresse suivante:**

[http://cmm.qc.ca/fileadmin/user\\_upload/consultation/oleoducTranscanada/M058\\_OLEODUC\\_MONTREAL\\_POUR\\_TOUS.pdf](http://cmm.qc.ca/fileadmin/user_upload/consultation/oleoducTranscanada/M058_OLEODUC_MONTREAL_POUR_TOUS.pdf)

**Nous tenterons de juger de la pertinence du processus d'examen de la portée et de la nature des effets environnementaux, sociaux et économiques de la filière des hydrocarbures (les EES), en amont de la future politique énergétique du Québec, du point de vue du citoyen, payeur de taxes.**

Avant d'entrer dans le vif du sujet, signalons, plus généralement, que

- selon le Fonds monétaire international (FMI), les dépenses assumées par les états pour soutenir les énergies fossiles (pétrole, gaz, charbon) seraient de 5,330 milliards par année, si on tient compte des subventions directes versées à l'industrie et surtout du coût des externalités négatives liées à leur usage (réchauffement climatique, pollution, accidents, etc), dont les impacts - frais de santé, réfection d'infrastructures, etc - , sources de dépenses, sont, en grande partie, supportés par les gouvernements <sup>1</sup>.
- selon l'organisme Oil Change International, les scientifiques estiment que si l'on veut maintenir les changements climatiques à deux degrés Celsius - seuil au-delà duquel les conséquences pourraient être désastreuses -, les deux tiers environ des réserves actuelles connues de combustibles fossiles devraient demeurer là où elles sont. Ce qui n'empêche pas le Canada, l'un des pays les plus généreux du G7, de subventionner, par diverses formes d'aides ou déductions fiscales offertes aux compagnies et à leurs actionnaires, l'exploration dans le secteur de l'énergie à hauteur de près d'un milliard de dollars par année <sup>2</sup>. Et là-dessus, les provinces ne sont pas en reste, ainsi Québec entend investir jusqu'à 115 millions de dollars de fonds publics dans l'exploration pétrolière sur l'île d'Anticosti <sup>3</sup>.

---

<sup>1</sup> Fossil fuels subsidised by 10 million\$ a minute, says FMI, The Guardian, 18 mai 2015

<sup>2</sup> La recherche d'hydrocarbures va à l'encontre de la lutte aux GES, selon Oil Change, La presse canadienne, 11 novembre 2014.

<sup>3</sup> Québec investira 115 millions sur Anticosti, Le Devoir, 13 février 2014.

## Acceptabilité sociale de la filière des hydrocarbures ? Tout est dans la manière...

Quelques exemples de choses... à ne pas faire :

- Un lancement, en toute discrétion, le 22 décembre 2014, de la réflexion devant mener à l'élaboration de la future politique énergétique du Québec sur l'horizon 2016-2025 <sup>4</sup>. On peut lire sur le site web qui lui est consacré que le gouvernement "est prêt à s'engager dans le développement de la filière des hydrocarbures en procédant étape par étape et en toute transparence." <sup>5</sup>.
- Une consultation publique, en 2015, sur l'acceptabilité sociale des projets énergétiques, tenue...à huis clos ! Le but de l'exercice, orchestré par le ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles (MERN), était de "convenir d'une méthode pour se parler, pour se comprendre, pour désamorcer les différends et mettre en œuvre des projets qui feront la fierté et la prospérité du Québec" <sup>6</sup>. Péquistes et Solidaires déposeront d'ailleurs une motion à l'Assemblée nationale exigeant que les travaux de ce chantier soient menés de façon "transparente, ouverte et publique" <sup>7</sup>.
- Pour alimenter la réflexion sur la future politique énergétique, entre février et juin 2015, 4 tables d'experts d'une journée seulement, suivies d'une séance publique en soirée sur les thématiques suivantes: efficacité et innovation énergétiques, énergies renouvelables, décarbonisation du transport routier et hydrocarbures. Le groupe d'experts sur les hydrocarbures qui devait "discuter de leur vision de l'avenir énergétique, présenter des propositions et dégager des consensus" <sup>8</sup>, était essentiellement composé de tenants des énergies fossiles, de surcroît étrangers. Le temps de parole alloué au public avait été fixé au préalable à 5 minutes par intervention.
- Finalement, la présente consultation publique sur la portée et la nature des effets environnementaux, sociaux et économiques de la filière des hydrocarbures (les EES) engagée malgré la non-disponibilité de près du tiers (18/62) des études devant constituer le bilan des connaissances dans le domaine. Signalons que le gouvernement entend déposer sa nouvelle politique énergétique, qui s'appuie, par ailleurs, sur ces études, d'ici...la fin de l'année <sup>9</sup> et qu'il a déjà annoncé, dans le cadre de la conférence

---

<sup>4</sup> Un début de réflexion en toute discrétion, Le Devoir, 31 décembre 2014

<sup>5</sup> <http://hydrocarbures.gouv.qc.ca/plan-action-hydrocarbures.asp>

<sup>6</sup> Favoriser l'acceptabilité sociale des projets de mise en valeur du territoire public ainsi que des ressources énergétiques et minérales, Document de réflexion, Ministère des ressources naturelles du Québec, 2015, p.1

<sup>7</sup> Les libéraux appuient une motion en faveur de la transparence, Le Devoir, 14 mai 2015

<sup>8</sup> <http://www.politiqueenergetique.gouv.qc.ca/themes/hydrocarbures/>

<sup>9</sup> Québec relance la consultation pour sa politique énergétique, La Presse, 7 novembre 2014

annuelle de l'Association pétrolière et gazière du Québec (APGQ) qu'il entend publier d'ici 6 mois divers cadres législatifs et règlementaires susceptibles de soutenir le développement de l'industrie pétrolière et gazière au Québec <sup>10</sup> !

Force est de constater que le processus de gestation de la future politique énergétique n'aidera pas au resserrement du lien de confiance entre les citoyens et leurs institutions...

## La justification des filières énergétiques est aussi matière à débat !

Pourquoi privilégier la filière des hydrocarbures plutôt que celle des énergies renouvelables ? Ou encourager le développement de l'éolien alors qu'Hydro-Québec engrange d'importants surplus ? En amont du choix des projets, les filières elles-mêmes doivent, selon nous, être soumises au processus d'acceptabilité sociale. Le présent gouvernement a par ailleurs choisi de passer outre à plusieurs recommandations du rapport de la Commission sur les enjeux énergétiques du Québec "*Maitriser notre avenir énergétique*" (janvier 2014). Ce document qui est le fruit d'une vaste consultation publique <sup>11</sup>présentait pourtant une vision cohérente de l'avenir énergétique du Québec pour le "bénéfice économique, environnemental et social de tous". Selon les commissaires, deux objectifs fondateurs devaient être pris en compte dans le rééquilibrage des différentes sources énergétiques, dans le cadre de la future politique: réduire les émissions de gaz à effet de serre (GES) en respectant les principes du développement durable et veiller à ce que les nouveaux choix d'approvisionnement enrichissent l'ensemble de la population en contribuant au développement économique du Québec.

Nous tenterons de voir, en s'appuyant sur l'information disponible, dans quelle mesure l'exploitation de la filière des hydrocarbures peut être conciliée avec la réalisation de ces 2 objectifs.

## Diminuer, en priorité, les émissions de gaz à effet de serre (GES)...

S'il donne suite à ses engagements, le Québec devrait avoir réduit de 20% ses émissions de GES en 2020 (sous le niveau de 1990), de 35 à 45 % en 2030 et de 80 à 95% en 2050.

Selon les données du rapport GECN04 <sup>12</sup>, soumis par la Chaire de gestion de l'énergie (HEC, Montréal) et publié dans le cadre de la présente consultation, les émissions combinées induites par la consommation, pour des usages énergétiques, de produits pétroliers raffinés (PPR) – diesel, essence, etc –, de liquides de gaz naturel (LGN) – éthane, propane, butane, etc. – et de gaz naturel seraient, dès 2016, supérieures au

---

<sup>10</sup> Québec met la table pour l'exploitation des hydrocarbures, Journal de Montréal, 10 novembre 2015.

<sup>11</sup> 460 mémoires, 800 personnes et organisations, 16 villes visités, dans 15 régions du Québec.

<sup>12</sup> Identification des marchés potentiels internes et externes pour la ressource produite et des effets de déplacement potentiels au Québec, Chaire de gestion du secteur de l'énergie, HEC Montréal, 30 septembre 2015.

plafond d'émissions fixé pour rencontrer l'objectif de 2020, en supposant un rythme constant de réduction des émissions entre 2013 et 2020. Les auteurs suggèrent, dans les circonstances, une substitution progressive du gaz naturel aux PPR-LGN, l'usage du gaz naturel étant jugé avantageux d'un point de vue environnemental (faible teneur en GES) et économique (trois fois moins cher, pour une même quantité d'énergie produite). Ainsi, tout en conservant le même niveau de consommation d'énergie, il faudrait substituer 67 % des PPR-LGN par du gaz naturel pour atteindre l'objectif de réduction de GES de 2020.

Pour rencontrer les cibles, des mix de consommation peuvent être envisagés. Ainsi, alors qu'en 2013 le Québec consommait environ 315 000 barils par jour ( b/j) (PPR-LGN) pour des usages énergétiques, en 2050, le budget carbone alloué limiterait la consommation à 82 000 b/j, si aucun gaz naturel n'était utilisé<sup>13</sup>. Alternativement, le Québec pourrait consommer 6,65 milliards de m<sup>3</sup> de gaz naturel soit approximativement la quantité consommée actuellement, s'il ne consommait aucun PPR-LGN. Les auteurs ajoutent qu'avec un approvisionnement en gaz naturel dit "renouvelable" (issu des procédés de méthanation et de biométhanisation, et libérant donc encore moins de GES), la quantité totale de gaz naturel consommée pourrait être plus grande et les infrastructures gazières pourraient toujours être productives, même en 2050.

Sous contraintes climatiques, les prévisions globales de consommation, au Québec et fort probablement à l'étranger, devront vraisemblablement être revues et la potentielle rentabilité de l'exploitation des hydrocarbures québécois, ajustée en conséquence, l'offre abondante aux États-Unis et dans le monde maintenant, par ailleurs, le prix de ces ressources à un niveau plancher au moins jusqu'en 2030.

## Et enrichir l'ensemble de la population du Québec...

Notons, d'entrée de jeu, qu'il est pour le moins ardu de juger de l'apport de la filière des hydrocarbures à l'économie du Québec à partir d'un bilan des connaissances incomplet<sup>14</sup>. Étant donné cette situation et considérant l'envergure de la problématique des hydrocarbures, nous limiterons notre analyse au projet d'exploitation du potentiel pétrolier et gazier de l'île d'Anticosti, qui fera figure d'exemple pour les besoins de la démonstration.

Les 2 études, AECN01 et AECN02, soumises par la gouvernement du Québec<sup>15</sup>, qui devraient témoigner de la rentabilité de ce projet sont pour le moins surprenantes. Trois

---

<sup>13</sup> Selon les auteurs, cela laisserait tout de même la place à la consommation de 40 000 b/j de pétrole pour des usages non énergétiques, asphalte, pétrochimie, etc.

<sup>14</sup> À ce titre, le dépôt des études suivantes est toujours attendu : Avantages et désavantages concurrentiels de l'exploitation des hydrocarbures au Québec (GECN05); Élaboration d'un projet type concernant les activités liées au pétrole et au gaz à Anticosti (AENV17); Externalités et mesures d'atténuation et de compensation (Anticosti) (ATVS01); Analyse avantages-coûts d'un éventuel développement des hydrocarbures à Anticosti (ATVS02).

<sup>15</sup> Élaboration de scénarios de développement détaillés pour Anticosti (AECN01); Rentabilité commerciale, revenus du gouvernement et retombées économiques d'une

scénarios y sont développés dont un "optimisé" qui sert à l'évaluation financière et économique du projet: il s'agit d'une modélisation sur 75 ans dont les hypothèses sont majoritairement empruntées aux conditions d'exploitation observées dans des formations analogues –Utica et Point Pleasant, en Ohio –, sans points d'échantillons sur le terrain même d'Anticosti. On y annonce une probabilité de rentabilité estimée entre 80% et 86 %, selon l'option de transport du gaz naturel analysée, un taux de rendement interne entre 11,5 % et 11,7% (supérieur au taux de 10% généralement recherché par l'industrie), des bénéfices entre 71 et 75 milliards \$ (constants de 2020), et pour le gouvernement, partenaire financier dans l'aventure, des revenus entre 46 et 48 milliards \$. Les retombées économiques et fiscales auraient un impact important sur l'économie et les finances publiques grâce à une apport annuel au PIB d'environ 2 milliards \$ (plus de 0,4% du PIB prévu en 2020), la création ou le maintien de 2000 emplois en moyenne par année et des retombées fiscales et financières directes et indirectes pour le gouvernement d'au moins 650 millions par année (plus de 0,7% des revenus autonomes estimés pour l'année 2019-2020).

Des experts remettent en cause la qualité des hypothèses et la robustesse du modèle utilisé. Selon Marc Durand <sup>16</sup>, spécialiste du pétrole et du gaz de roche mère, doct-ing. en géologie appliquée et géotechnique, les revenus de production (taux de récupération des hydrocarbures, etc. <sup>17</sup>) sont surestimés alors que les coûts (forages <sup>18</sup>, durée commerciale des puits <sup>19</sup>, etc.) sont sous-estimés. Sur la base d'un baril de pétrole à 100\$, ses simulations, qui prennent en compte des fondamentaux plus appropriés aux conditions prévalant à Anticosti, aboutissent toutes à un déficit d'exploitation. Alors, adieu, veau, vache, cochon, couvée ! On oublie, dans les circonstances, les redevances, le renflouement des coffres de l'État et l'enrichissement du bon peuple !

Les chercheurs de l'Institut de recherche et d'informations socio-économiques (IRIS) vont dans le même sens <sup>20</sup>: selon leurs hypothèses, avec un baril de pétrole à 163 \$, un prix 2,94 fois supérieur à son prix d'échange en 2015, les profits seraient faibles et de peu d'importance. Pour réellement avoir un impact, le prix du pétrole devra être d'au moins 175\$ le baril et les auteurs supposent que la demande mondiale de pétrole pourrait alors se

---

exploitation commerciale d'hydrocarbures à Anticosti (AECN02), Finance Québec, octobre 2015. N.B. ces 2 études ont été fusionnées.

<sup>16</sup> <http://rochemere.blogspot.mx/>

<sup>17</sup> Le taux de récupération des hydrocarbures utilisé est 5,9% alors que les taux de récupération de gisements en opération comparables (Bakken, Eagle Ford, Niobrama et Avalon) sont plutôt de 1,2% et 1,8%.

<sup>18</sup> Le coût de 8,8 millions \$ par forage est irréaliste, dans le contexte d'Anticosti et compte tenu de l'étalement sur 50 ans (avec un petit nombre de puits /an) des travaux. Un coût de 11 à 12 millions \$ devrait plutôt être retenu.

<sup>19</sup> La production d'un puit sur 25 ans est irréaliste puisque 60 à 80% de la production est récupéré la première année et après 5 ans, dix au maximum, le débit n'est plus commercialement intéressant.

<sup>20</sup> Le pétrole de l'île d'Anticosti: une bonne affaire pour les Québécois-es ?, note socio-économique, IRIS, août 2015.

tourner vers d'autres sources d'énergie moins chères et moins dommageables pour l'environnement. Leur modèle ne tient pas compte des externalités telles que les impacts sur les écosystèmes et les pertes significatives dans l'industrie touristique de l'île, non plus que des coûts de mise en place des infrastructures nécessaires à l'exploitation – routes, usine d'épuration des eaux, port en eau profonde, réseau d'oléoducs et services publics –, qui devront vraisemblablement être pris en charge, du moins en partie, par les gouvernements, et donc par les contribuables. De plus, le projet, extrêmement polluant, retarderait l'atteinte de l'ensemble des objectifs gouvernementaux en matière de GES.

## Transmuter l'électricité en gaz ! Les promesses de la méthanation <sup>21</sup>

Il existe un procédé technologique, basé sur la réaction de Sabatier <sup>22</sup>, qui permet de transformer le courant électrique en méthane. Le « Power-to-gas » ou P2G est une méthode qui utilise le courant électrique excédentaire produit par les éoliennes ou les panneaux photovoltaïques pour fabriquer de l'hydrogène par électrolyse de l'eau. Cet hydrogène combiné avec du CO<sub>2</sub> est ensuite transformé en méthane synthétique qui peut être stocké et distribué dans le réseau de gaz naturel <sup>23</sup>.

Ce procédé appliqué à grande échelle pourrait vraisemblablement, à moyen terme, présenter de nombreux avantages: utilisation des surplus d'électricité de notre société d'état, captation des émissions de CO<sub>2</sub> et production de gaz renouvelable. Le gaz produit, moins polluant (et, de surcroît, de production locale !), pourrait éventuellement, comme le suggèrent d'ailleurs les chercheurs de la Chaire de gestion de l'énergie (HEC, Montréal), être substitué au pétrole et contribuer, de ce fait, à la transition énergétique du Québec.

Un programme de R&D transverse visant l'amélioration du rendement pour une application industrielle et l'appréciation des dimensions économiques et financières (notamment l'éco-fiscalité) pourrait être confié à une équipe conjointe de chercheurs de l'Institut de recherche d'Hydro-Québec (IREQ) et de Gaz Métro (ou autres). L'exploitation de niches de marché hors réseau, dans l'industrie (raffineries, production d'ammoniac, etc.) et les transports, pourrait aussi être évaluée.

---

<sup>21</sup> Pour la production de gaz naturel renouvelable, le Québec tire déjà profit du procédé de biométhanisation qui consiste à récupérer les biocombustibles gazeux issus de la décomposition des déchets enfouis dans les lieux d'enfouissement technique ou de la fermentation des boues et des effluents liquides fortement chargés en matière organique).

<sup>22</sup> La réaction qui génère du méthane à partir d'hydrogène et de CO<sub>2</sub>, est appelée réaction de Sabatier en hommage à Paul Sabatier, son découvreur, chimiste français et prix Nobel de chimie en 1912.

<sup>23</sup> Étude portant sur l'hydrogène et la méthanation comme procédé de valorisation de l'énergie excédentaire, étude réalisée par E&E Consultants, Hespui, Solagro, septembre 2014. <http://www.grtgaz.com/fileadmin/engagements/documents/fr/Power-to-Gas-etude-ADEME-GRTgaz-GrDF.pdf>



Notons que plusieurs pays européens, la France et l'Allemagne entre autres, s'intéressent de près à cette technologie prometteuse <sup>24</sup>.

### En conclusion...

1. Le processus de consultation ne favorise ni l'acceptation sociale ni la paix sociale.
2. Les consultations sont fondées sur des études contestables et contestées, et un corpus lacunaire témoignant d'une certaine improvisation.
3. Le tout laisse transpirer, par ailleurs, un parti-pris pour la filière des hydrocarbures et, surtout, un manque de vision.
4. Pour le meilleur intérêt des contribuables, l'investissement envisagé devrait être fait dans des filières prometteuses pour l'avenir telles que celle de la méthanation car lorsque le baril de pétrole à 100 \$ – 200 \$ redeviendra réalité, l'avenir sera déjà le présent, comme on le constate à la lumière de la R&D en Allemagne ou en France, et que, dans le présent actuel, qui sera alors le passé, nous ne manquons pas d'hydrocarbures...

---

<sup>24</sup> <http://www.sortirdunucleaire.org/La-methanation-stocker-l>